



OBJECTIF PROFESSIONNEL

ANALYSER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Il s'agit pour les professionnels d'échanger et de réfléchir sur leurs pratiques professionnelles au moyen d'apports théoriques et pratiques et à la lumière de cas cliniques.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

→ Réinterroger sa pratique professionnelle par le biais d'échanges et de partages sur les problématiques rencontrées, dans une dynamique de résolution collective éthique

PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels issus de la même structure exerçant auprès de personnes en perte d'autonomie. La participation se fait sur la base du volontariat, chacun reste libre d'assister ou non à une séance, néanmoins il est important de participer régulièrement, afin que le groupe joue pleinement son rôle.

PRÉREQUIS

Être en exercice dans le secteur de l'action sociale et médico-sociale.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES CIBLÉES

- S'exprimer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle en donnant du sens aux informations pour une aide à la décision
- Être capable d'évaluer et de faire évoluer sa pratique au fil des interventions

INTERVENANTES

Intervenante Neuropsychologue et Gérontopsychologue au Centre Hospitalier des Pyrénées à PAU – 23 ans d'expérience professionnelle et 21 ans en tant que formatrice

DURÉE ET HORAIRES

8H en 4 séances de 2H (horaires à définir en fonction de la commande)

MODALITÉ DE LA FORMATION

En présentiel

NOMBRE DE STAGIAIRES

De 8 à 12 maximum

LIEU

Ciapa ou sur site (à définir en fonction de la commande)

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous consulter pour une adaptation des dispositifs d'accueil



MÉTHODES, TECHNIQUES & MOYENS PÉDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE

L'approche par « La pédagogie par l'expérience » s'articule sur 3 logiques : former quelqu'un, le former à quelque chose, le former pour quelque chose.

| | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ Didactique Professionnelle ✓ Active ✓ Réflexive ✓ Inductive ✓ Affirmative ✓ Interrogative | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Echanges d'expériences ✓ Exposés théoriques ✓ Études de cas concrets, mise en situation ✓ Travail en sous-groupe et mise en commun ✓ Travail individuel et mise en commun ✓ Démonstration ✓ Exercices pratiques ✓ Travail en groupe / interactivité ✓ Questionnements | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Dossier technique remis aux stagiaires ✓ Tableau et /ou paperboard ✓ Documents spécifiques ✓ Séance de formation en salle |
|--|---|--|

CONTENU DU PROGRAMME VISANT L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF PROFESSIONNEL

« ANALYSE PRATIQUES PROFESSIONNELLES » - 2H

- Permettre la liberté d'expression dans le non-jugement et le respect de la différence des points de vue
 - Echanger et partager les problématiques rencontrées sur le terrain ainsi que son expérience avec le groupe dans une dynamique de résolution collective
- Ouvrir la réflexion individuelle dans un collectif garant d'une éthique groupale
 - S'inscrire dans une démarche qui évite de donner des conseils mais plutôt de « tenir conseil » avec une volonté d'aider l'autre à analyser sa pratique plutôt que de l'analyser pour lui-même.
- Réinterroger sa pratique en favorisant la prise de recul tant individuelle que collective
 - Impulser une réflexion sur les engagements, les responsabilités, les exigences et les limites de sa pratique professionnelle.
 - Permettre l'émergence d'hypothèses pour aider à analyser et tenter de comprendre la « situation problème » ou induire la recherche du modifiable

MODALITÉS DE LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en évaluer les résultats

| | |
|---|---|
| ✓ Grille auto-évaluation début et fin formation | ✓ Questionnaire d'évaluation par le stagiaire |
| ✓ Evaluation formative / acquisition de compétences | ✓ Questionnaire évaluation à froid + 3 mois |

A la fin de la formation remise d'un **Certificat de Réalisation** qui précise le niveau d'atteinte des objectifs de développement des compétences professionnelles.

CONDITIONS TARIFAIRES

Le Ciapa est un organisme de formation non assujéti à la TVA, Art 261 CGI. Nos conditions de vente sont consultables sur notre site internet www.ciapa.fr.

Pour obtenir un devis ou pour tout renseignement, contacter :

Organisme de Formation professionnelle du Ciapa : 06.13.11.13.84 / formationprofessionnelle@ciapa.fr

Droit de propriété intellectuelle exclusive et opposable à tous – Art. L111-1 Code Propriété Intellectuelle
 Mise à jour le 02/07/2020